

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023****N°DCM-2023-077****OBJET :****DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC**

Rapport d'activités 2022

Centre Aquadombes

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 17 octobre 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Étaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

M. MORIN représenté par Mme ROBIN - M. DI CARLO représenté par M. PERREAULT - Mme COUTURIER représentée par Mme BAS-DESFARGES - M. GINDRE représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - Mme D'ALMEIDA représentée par M. JANNET.

Absent : néant.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres votants : 27

M. Michel JACQUARD est élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales faisant obligation aux communes de présenter à l'assemblée délibérante le rapport annuel d'activités pour toutes les Délégations de Service Public (DSP) ;

Madame BIAJOUX rappelle aux conseillers municipaux que la Société Vert Marine a eu en charge la gestion du centre aquatique jusqu'au 30 juin 2022. Equalia, le nouveau délégataire, gère l'équipement depuis le 1^{er} juillet 2022 et pour une durée de cinq ans. Le rapport annuel 2022 du délégataire a été adressé avec la convocation du conseil municipal ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

PREND ACTE du rapport d'activités 2022 sur la gestion et l'exploitation du Centre aquatique Yves Clayette Aquadombes.

Ainsi délibéré le 23 octobre 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :

Affichage ou notification

Le : 03 NOV. 2023

Et dépôt en Préfecture

Le : 03 NOV. 2023

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture
001-210100939-20231023-DCM-2023-077-DE
Date de réception préfecture : 03/11/2023